

Finance, rente et travail dans le capitalisme cognitif

Carlo Vercellone

La conjoncture historique qui a vu naître le capitalisme cognitif trouve son origine dans une transformation radicale du rapport capital/travail. À la suite de cette transformation, l'ensemble des normes fordistes-industrielles qui ont structuré l'organisation sociale de la production, la valorisation du capital ainsi que la répartition du revenu entre salaire, rente et profit, en sont sorties profondément modifiées. C'est pourquoi, dans cette majeure, nous avons tenté d'établir un état des lieux de l'avancement de la recherche autour de questions cruciales, celles en particulier qui nous mènent à nous interroger sur les relations entre la montée de la dimension cognitive et immatérielle du travail, d'une part, et l'essor d'une économie de rente, d'autre part. Le développement du capitalisme cognitif est en fait allé de pair avec un puissant processus de financiarisation de l'économie ; il s'est aussi, plus généralement, accompagné d'une multiplication des formes de la rente. Cette dernière occupe désormais une place stratégique dans l'orientation de la stratégie des firmes, la répartition des revenus et la stratification sociale de la population. L'affirmation de la logique de la création de la valeur pour l'actionnaire, la croissance spectaculaire des revenus issus du patrimoine, l'inflation des prix de l'immobilier, sans oublier la *financiarisation de l'épargne salariale* et le renforcement des droits de propriété intellectuelle, en sont autant de preuves indiscutables. La rente, définie à la suite de Marx, comme un *pur rapport de distribution* dissocié de toute fonction positive dans l'organisation de la production, joue de plus en plus un rôle central dans les mécanismes de captation et distribution de la valeur ainsi que dans les processus de *désocialisation* du *commun*. Plus fondamentalement, face à une autonomie croissante de la coopération du travail, nous pouvons nous demander si nous n'assistons pas à un effritement des frontières traditionnelles entre la catégorie de la rente et celle du profit d'entreprise, basée, elle, sur le rôle actif de l'entrepreneur ou de l'organisation managériale des firmes dans la planification du procès de travail (Cf. en annexe : « Rente et profit : quelques définitions »).

Cette évolution du capitalisme contemporain est souvent interprétée à travers une grille de lecture de type néo-ricardien qui tend à opposer le « bon » capitalisme productif de l'âge d'or du fordisme au « mauvais » capitalisme rentier de « l'actuel régime de croissance financiarisé ». Selon cette approche, c'est notamment le pouvoir de la finance qui, en établissant de nouvelles règles de gouvernance des firmes, aurait été le facteur premier de la crise de la régulation fordiste du rapport salarial et de la fin des politiques de plein-emploi. Aussi dans ce numéro l'idée est-elle de prendre à contre-pied ce schéma d'analyse en partant du rôle moteur des transformations de l'organisation sociale du travail, pour comprendre, à la lumière de la thèse du capitalisme cognitif, l'essor de la finance et le retour en force de la rente. Nous essaierons aussi d'identifier sur cette base les processus de recomposition sociale susceptibles d'entraver la logique de la rente et d'impulser un processus de réappropriation du commun.

Cette démarche structure l'organisation de cette majeure ainsi que la méthode d'analyse adoptée dans les différentes contributions, quoique des divergences parfois importantes apparaissent dans la caractérisation du sens et des enjeux de la mutation actuelle.

Le premier article de la majeure, celui d'Antonio Negri et Carlo Vercellone, constitue une sorte d'introduction générale à la problématique du dossier. Les auteurs y proposent une grille de lecture synthétique de la mutation du rapport capital-travail qui, à partir de la crise sociale du fordisme, a conduit à la montée en puissance de la dimension cognitive et immatérielle du

travail. Dans cette démarche, l'accent est mis plus particulièrement sur l'autonomie croissante du travail et sur le rôle clé des productions de l'homme par l'homme, assurées traditionnellement par les institutions du *Welfare*, dans la constitution du commun et dans l'essor d'une économie fondée sur le rôle moteur du savoir et de sa diffusion. Il en résulte une transformation majeure du rapport salarial qui déstabilise les termes traditionnels, fordistes, de l'échange capital/travail. En même temps, ce qui est mis en évidence c'est la manière dont la mutation du travail et la crise de la loi de la valeur-temps de travail se traduisent par une modification radicale des mécanismes de captation de la plus-value. C'est dans ce cadre que les auteurs identifient, à plusieurs niveaux, le processus qui a conduit à un retour en force de la rente et à une crise de la formule trinitaire permettant de séparer clairement les catégories du salaire, de la rente et du profit. Ils indiquent aussi certaines lignes d'un processus de recomposition de classe susceptible de trouver dans la réappropriation des institutions du *Welfare* et la lutte pour un revenu social garanti l'un de ses vecteurs principaux.

L'article de Cristina Vega et celui d'Andrea Fumagalli et Cristina Morini s'interrogent sur deux aspects cruciaux de la mutation actuelle du travail et de la composition de classe.

Vega insiste sur la place cruciale du travail affectif et de soin (*care*). Dans la société du travail en réseau, l'objet principal du travail n'est plus la matière inanimée mais la vie elle-même. Le travail des infirmières, des travailleuses sociales etc. possèdent le trait commun de reposer sur une activité relationnelle qui, par nature, mobilise affects et intelligence dans la coproduction du service. Il s'agit par ailleurs d'activités fortement féminisées qui s'inscrivent dans l'interstice entre public et privé, sphère domestique et sphère étatique, économie marchande et non marchande. Autre trait marquant : ces nouvelles formes de travail sont de plus en plus assurées dans la sphère marchande par une force de travail immigrée qui, quoique fortement qualifiée, est souvent sous-payé et soumise à un lourd processus de déclassement. Sous l'impulsion des politiques néolibérales, le creusement des inégalités dans la répartition du revenu et l'affaiblissement des garanties du *Welfare* favorisent l'essor de ce qu'André Gorz appelait la domesticité moderne. La combinaison des inégalités salariales et celles des revenus du patrimoine se trouve ainsi à l'origine d'un dualisme croissant du marché du travail. Nous sommes là en présence d'une tendance forte, menant à la généralisation du *modèle anglo-saxon* de régulation du capitalisme cognitif, même s'il n'y a là rien d'une logique inéluctable, comme le montre par exemple le *modèle nordique* de protection sociale et de régulation du marché du travail.

Dans leur contribution, Fumagalli et Morini insistent sur la façon dont l'essor de la dimension cognitive du travail s'accompagne d'une précarisation et d'une individualisation croissante des conditions de rémunération et d'emploi. Le développement de la négociation individuelle déstabilise le rôle traditionnel des conventions collectives en engendrant des écarts de rémunérations et une segmentation en grande partie artificielle de la composition de classe de l'intellectualité diffuse. Aussi, comme le soulignent les auteurs, coopération sociale et individualisation du rapport salarial sont-ils les deux pôles qui constituent le paradoxe du travail cognitif. Pourquoi s'agit-t-il d'un paradoxe ? Parce que du point de vue même d'une gestion efficace du travail cognitif, l'individualisation et la précarisation du rapport salarial entrent en contradiction avec la reconnaissance de la dimension collective du travail qui, seule, pourrait permettre d'optimiser la production et la transmission des connaissances. Pour comprendre les raisons de ce choix apparemment paradoxal, il faut, à notre sens, rappeler comment les mécanismes capitalistes de sélection des institutions ne reposent pas sur une quelconque supériorité objective en termes d'efficacité productive et, en l'occurrence, de rendement social en termes de production de connaissances. Ils se basent, en revanche, sur des

critères de rentabilité privée (ce qui est complètement différent), en privilégiant les mécanismes de régulation qui paraissent les plus adéquats pour renforcer le commandement sur le travail et subsumer la coopération productive à la logique de la valorisation du capital. De ce point de vue, la constitution de structures hiérarchiques fondées sur l'individualisation et la précarité présente en fait pour le capital un double avantage. Elle induit un éclatement des formes de rémunération et de la typologie des contrats de travail qui affecte fortement la perception de l'unité de la force de travail. Mais aussi, et peut-être surtout, elle vise à forger une subjectivité du travail qui finit par intégrer des attitudes individualistes, tant en ce qui concerne la négociation du contrat de travail que l'exercice de son activité. Cette tentative de prescription de la subjectivité, comme le montre le cas exemplaire des journalistes, est d'autant plus efficace que l'action syndicale reste ancrée dans la défense des garanties traditionnelles du travailleur fordiste. Le résultat en est une fragmentation et une réduction supplémentaires du niveau des revenus issus du travail. L'analyse des auteurs nous permet ainsi d'identifier avec précision l'un des enjeux essentiels pour aboutir à un processus de recomposition du travail cognitif. Il se trouve dans la réforme du système de protection sociale et l'invention de nouvelles formes de négociation collective, capables de renforcer l'unité de la force de travail et de fournir une rémunération sociale à une activité créatrice de valeur et de richesse qui se déploie sur l'ensemble des temps de vie.

Les articles de Bernard Paulré, Yann Moulier Boutang, Antonella Corsani et Christian Marazzi portent plus spécifiquement sur le rapport entre le processus de financiarisation et les transformations du travail.

Bernard Paulré s'attache à montrer le caractère infondé de l'alternative qui nous mettrait en demeure de choisir, pour qualifier le capitalisme contemporain, entre un capitalisme cognitif et un capitalisme financiarisé. « La transformation financière n'est pas dominante au sens où elle aurait une sorte d'exogénéité ou de primauté absolue ». Au contraire, le capitalisme cognitif englobe dans sa dynamique endogène la financiarisation de l'économie. Pour étayer cette thèse, l'auteur mène une analyse critique des principales interprétations en termes de régime d'accumulation financiarisé. Leur limite commune se trouve dans l'évacuation ou, du moins, dans une insuffisante prise en compte, des mutations structurelles liées au passage d'une accumulation matérielle à une accumulation immatérielle. Une accumulation immatérielle, donc (quoique bien réelle), et dont le moteur ne se trouve plus dans l'organisation des firmes et l'investissement en capital fixe, mais dans la force créatrice autonome d'un travail qui se déploie dans l'ensemble de la société et sur l'ensemble du temps de vie. C'est par rapport à cette évolution qu'il faut comprendre le sens et l'originalité de l'actuel processus de financiarisation, eu égard à d'autres phases d'expansion financière qui ont caractérisé l'histoire du capitalisme industriel. À ce propos, l'auteur souligne les deux leviers principaux sur lesquels repose le pouvoir qu'a la finance de détourner et d'exproprier la production du *commun* qui résulte d'une coopération de plus en plus autonome vis-à-vis du capital. Le premier a trait à l'affirmation de la fonction *évaluative* de la finance qui, contrairement à ce qui se passait dans le fordisme, devient centrale en comblant, à sa manière, le vide créé par une crise radicale des critères traditionnels de mesure de la valeur. Les « marchés financiers » sont en fait des « marchés d'opinion » qui parviennent à donner une estimation de l'immatériel, quoique sur la base de critères éminemment « subjectifs » et antidémocratiques concernant l'évaluation des rendements futurs du capital. Le deuxième levier, plus important, selon l'auteur, que son rôle dans la captation de la valeur, concerne la capacité de la finance à encadrer et orienter de l'extérieur l'accumulation de la puissance créatrice du travail cognitif « vers des activités potentiellement rentables dont les effets monétaires positifs peuvent être captés par les capitalistes ».

C'est dans cette même veine, mais sur la base d'une approche théorique centrée sur le concept d'externalité, que Moulrier Boutang développe son analyse. L'auteur, après avoir livré une mise en perspective historique du processus de financiarisation, prête plus particulièrement attention au rôle de la finance dans le gouvernement des externalités, et cela à un double niveau.

Le premier a trait à la *revanche des externalités négatives*. La surexploitation de la planète résultant de deux siècles d'une croissance hyper-productiviste fait désormais peser sur l'économie mondiale une incertitude structurelle, qui pèse tant sur les prix des ressources non renouvelables que, plus fondamentalement, « sur le prix de l'avenir tout court ». Or c'est la finance qui, faute de mieux, va être « sollicitée pour donner un prix au futur ». Ce constat est d'autant plus fort que le développement des activités visant à solder les externalités négatives est destiné à jouer nécessairement un rôle majeur dans la dynamique du capitalisme. Après la *convention boursière internet* et celle immobilière, il est ainsi fort probable – et sur ce point l'analyse de Moulrier Boutang et celle de Marazzi convergent – que la prochaine convention *boursière* porte sur les énergies alternatives et les activités liées à la réparation des dégâts de la croissance.

Le deuxième niveau concerne le rôle croissant des *externalités positives* liées au processus de production et de circulation des connaissances. Plus précisément, selon l'auteur, la révolution des technologies de l'information et de la communication (TIC) et la montée de l'immatériel auraient deux effets convergents et éminemment contradictoires, auxquelles la finance apporterait une réponse. D'une part, les TIC permettraient la numérisation et la codification de tout ce qui est répétitif dans l'activité mentale en dépréciant la valeur marchande de l'information. Or, et nous avons là une première contradiction, ces connaissances codifiées et numérisées (dites de niveau 1) présentent un problème majeur d'appropriation privative. Leur coût de production initial est certain. En revanche, leurs coûts marginaux sont très faibles ou nuls, ce qui rend de plus en plus difficile l'exécution des droits de propriété intellectuelle.

D'autre part, ce même processus d'automatisation des activités mentales répétitives et de codification de la connaissance déplace le cœur de l'activité créatrice de valeur vers les connaissances tacites, difficilement codifiables : les connaissances dites de type 2 constituées par le triptyque créativité/intelligence/innovation. C'est le modèle paradigmatique du travail immatériel reposant « sur la coopération entre cerveaux travaillant sur ordinateur et reliés par le réseau (Internet)... » Or l'assujettissement de cette forme de la coopération productive en réseau ne peut être qu'indirecte et formelle. Dans ce cadre, la finance serait alors destinée à remplir toujours davantage deux fonctions structurelles. Elle seule permet de subsumer le travail immatériel, tout en actualisant l'évaluation à la juste valeur (*fair value*) des actifs immatériels, dans un contexte d'incertitude structurelle où la « valeur des biens connaissances oscille de rien à des valeurs incommensurables et à des prix de monopole qui sont des prix politiques ».

Les contributions de Corsani et Marazzi sont sur bien des aspects complémentaires. Elles mettent l'accent sur deux dimensions essentielles de la mutation du rapport capital-travail et d'un projet de transformation sociale susceptible de rompre avec l'actuelle logique de régulation du capitalisme cognitif.

La première dimension concerne l'impact de la rente et des logiques financières sur le salariat et la subjectivité du travail.

C'est dans cette perspective que la contribution de Corsani débute, par le rappel d'un fait stylisé essentiel pour cerner les mutations de la composition du salariat et le rôle de la rente dans le capitalisme cognitif. Il s'agit de la manière dont, depuis les années 1980, la baisse de la part des revenus d'activité va de pair avec une forte croissance des revenus du patrimoine et des inégalités salariales, entretenues par une individualisation croissante des conditions de

rémunération et d'emploi. En somme, non seulement les revenus rentiers ont un impact de plus en plus crucial sur la stratification sociale de la population, mais nous assistons aussi au développement d'une *rente proprement salariale*. Par ce concept, il faut entendre un creusement des inégalités salariales (*assises souvent sur différentes formes combinant salaire et participation financière*) qui n'a aucune justification économique objective en termes de ce que la théorie économique standard appelle la qualité du capital humain (qualification, expérience professionnelle, compétences, âge etc.)⁽¹⁾. La rente salariale, pour reprendre une expression forgée par Romano Alquati dans les années soixante-dix est donc une *rente de position politique*. Il s'agit d'une partie de la plus-value redistribuée dans le cadre d'une politique de contrôle et de segmentation du travail⁽²⁾. Cependant, comme le souligne à juste titre Corsani, deux éléments marquent le caractère entièrement nouveau du développement de la rente salariale, par rapport à l'âge fordiste. L'imbrication entre rente et salaire se produit à l'intérieur d'un processus où la « socialisation du capital » va de pair avec une privatisation rampante des services et des garanties du *Welfare*. De plus, l'impact de la rente ne consiste pas seulement à introduire une segmentation du travail, mais à forger, au sens de Guattari, une « subjectivité capitaliste » conforme à la logique néolibérale.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la question des fonds de pension et, de manière générale, la tentative de passer d'un système de protection sociale par répartition (ou fondé sur la citoyenneté) à un système par capitalisation où le *salaire social* devient *épargne salariale*, consacrée à l'achat de titres sur les marchés boursiers. Cette tendance qui fait transiter le contrôle d'énormes masses financières du salaire au capital ne conduit qu'à une désocialisation de l'économie, à une expropriation du commun et à un système de protection sociale à plusieurs vitesses. Elle contient aussi le risque, qui est déjà une réalité aux États-Unis, d'engendrer une contradiction biopolitique profonde au sein du salariat. Cette contradiction, pour une partie croissante de la population, s'exprime par le dilemme entre le statut d'épargnant, dont les revenus futurs dépendent de la rentabilité de son investissement financier et le statut de citoyen et de travailleur qui, en revanche, risque de subir toutes les conséquences négatives du développement de la financiarisation. Il en résulte, pour reprendre un terme employé aussi bien par Corsani et Marazzi que par Paulré, une véritable schizophrénie. Un clivage du moi qui peut toucher jusqu'à la figure du salarié surendetté au cœur de la crise des subprimes qui, quoique étranglé par la spéculation immobilière et financière, vit toujours dans la croyance selon laquelle sa pension future dépendra du rendement des fonds de pension.

Malgré son impact sur la subjectivité, il faut cependant bien souligner le caractère purement apparent et trompeur de ce dilemme. En réalité, le travailleur épargnant n'a aucun contrôle sur son épargne, celle-ci étant entièrement centralisée par les institutions financières et soumise aux vicissitudes des marchés boursiers, comme le montre au cours de ces dernières années l'accélération des crises financières.

Cette logique est bien étayée, du point de vue de la théorie économique, par la contribution de Corsani. L'auteur, à l'aide d'une relecture féconde d'un modèle de Pasinetti de 1962, montre comment l'introduction dans le rapport entre capital et travail de l'hypothèse d'une épargne salariale ne modifie en rien le résultat principal livré par la théorie postkeynésienne de la croissance et de la répartition : même en présence d'une épargne des travailleurs, le partage salaire/profit ne dépend que du taux de croissance et des décisions d'investissement des capitalistes.

À la logique néolibérale de régulation du capitalisme, il importe donc d'opposer, comme le soulignent aussi bien Corsani, Marazzi et d'autres articles de la majeure, un projet de réappropriation démocratique et de renforcement des garanties du *Welfare*, fondé sur

⁽¹⁾ Sur ce point, Cf. aussi Thomas Piketty, *L'Économie des inégalités*, La Découverte, 2004.

⁽²⁾ Romano Alquati, *Sindacato e partito*, éd. Stampatori, 1974.

l'extension du salaire socialisé. Dans ce cadre, comme le remarque avec force Marazzi, « la création et la distribution d'un revenu social qui se substitue à la précarité du revenu privé devient une nécessité avant même d'être un objectif politique ».

Cette exigence – et nous avons là la deuxième dimension essentielle – pose alors la question politique incontournable de la resocialisation de la monnaie.

Comme le rappelle fort à propos Marazzi, les différentes réformes institutionnelles qui, depuis la fin des années 1970, ont conduit à une « privatisation de la monnaie » ont été l'une des assises principales sur laquelle a été bâti le pouvoir de la finance et, dans le même temps, la déstabilisation du *Welfare*. À cet égard, un tournant essentiel a été l'institutionnalisation de la soi-disant *autonomie des banques centrales*. L'une des mesures phares de cette réforme (entérinée ensuite par le statut de la Banque centrale européenne) fut la coupure du « cordon ombilical » qui, dans le mode de régulation keynésien, liait le trésor public à la banque centrale, ce qui permettait de financer par création monétaire le déficit du budget de l'État et, sous la poussée des conflits, l'expansion des dépenses sociales et du salaire socialisé. En ce sens, l'affirmation de l'autonomie de la banque centrale par rapport au pouvoir politique a été aussi, et surtout, un changement institutionnel effectué dans le but de soustraire la création monétaire à la pression des conflits sociaux, et par là, de la subordonner progressivement à la logique de la rente et de l'accumulation financière. Ce n'est pas un hasard si, à la suite de l'interdiction de financer le déficit par émission monétaire, la pierre angulaire de la première phase de la financiarisation a justement reposé sur la *titrisation* de la dette publique, c'est-à-dire sur l'adjudication des bons du Trésor sur un marché libéralisé. Le résultat en est non la réduction mais la croissance exceptionnelle de la dette publique et des revenus rentiers. Dans le même temps, le service de la dette représente désormais l'un des principaux postes de dépenses de l'État et son poids « excessif » est souvent invoqué pour stigmatiser les gaspillages et donc le « nécessaire » démantèlement de l'État-providence. C'est toujours dans ce contexte que l'objectif principal de la politique monétaire devient la stabilité des prix et la garantie des revenus rentiers, alors que les bulles spéculatives constituent désormais la forme essentielle et nouvelle de l'inflation dans les pays développés. De plus, pour soutenir la demande malgré le creusement des inégalités et la déstabilisation des garanties du *Welfare*, le *deficit spending* public de type keynésien a été remplacé, comme le remarque Marazzi, par une sorte de *deficit spending* privé, incitant, comme dans le cas exemplaire des subprimes, à un formidable endettement des ménages. Cette évolution signifie aussi que nous passons de plus en plus, comme pour le droit au logement, d'une logique fondée sur des droits de propriété sociale, à une logique de droits de propriété privés, soumis aux cycles d'accumulation du capital.

Pour inverser cette spirale, un processus de resocialisation de la monnaie (impliquant la remise en cause du statut d'autonomie de la Banque centrale) se présente ainsi, conjointement à une réforme fiscale radicale, comme l'un des piliers d'un projet de société capable de s'attaquer au pouvoir de la rente et de permettre la mise en place d'un revenu social garanti⁽³⁾.

Finalement, affirmation de l'autonomie du travail et de la libre circulation des savoirs,

⁽³⁾ Dans un article de Jean-Marie Monnier et Carlo Vercellone paru dans le numéro 27 de *Multitudes*, « Fondements et faisabilité du revenu social garanti », nous avons montré comment une réforme fiscale radicale pouvait permettre l'instauration d'un RSG en assurant, en même temps, le maintien des piliers de l'actuelle organisation de la sécurité sociale et de l'assurance-chômage. Cette modalité fiscale d'instauration du RSG pourrait être bien évidemment complétée et rendue beaucoup plus aisée du point de vue macro-économique par une création de monnaie nouvelle *ex nihilo* par la Banque centrale européenne ou, à défaut, par une création de monnaie scripturale par les banques, comme dans le cas d'un crédit permanent garanti par l'État. Nous n'avons pas intégré dans notre démonstration de la faisabilité du RSG ce deuxième volet du financement car nous ne disposons pas de données suffisantes pour en fournir une évaluation précise.

réappropriation démocratique des institutions du *Welfare*, primauté du non marchand et des *productions de l'homme pour et par l'homme*, construction de nouvelles formes de négociation collective et de protection sociale, revenu social garanti et resocialisation de la monnaie ; voilà autant d'éléments que ce numéro nous livre pour penser ce projet de société de la *démocratie contre la rente* dont A. Negri, dans l'article qui conclut ce dossier, dessine certains traits essentiels.

Annexe Rente et profit : quelques définitions

Le concept de rente présente une grande complexité théorique. *Trois éléments* étroitement associés permettent néanmoins de prendre en compte à la fois son rôle dans la reproduction des rapports de production et dans les rapports de répartition capitalistes.

Le premier élément permet de caractériser la genèse et l'essence de la rente capitaliste comme le résultat d'un processus d'expropriation des conditions sociales de la production et de la reproduction. Aussi l'importance variable prise par la rente dans la dynamique du capitalisme dépend-elle de ce que, à la suite de Karl. Polanyi, on peut analyser comme la succession historique de phases de désocialisation, de resocialisation puis de nouvelle désocialisation de l'économie. La formation de la rente foncière moderne coïncide en fait avec le processus des *enclosures*, cette première expropriation du commun qui fut l'une des conditions préalables de la transformation de la terre et de la force de travail en marchandises fictives. Nous avons là le trait d'union qui englobe dans une logique unique ces premières *enclosures* portant sur la terre et les « nouvelles *enclosures* » portant sur le savoir et le vivant ou encore le rôle majeur joué, dans la conjoncture historique actuelle, par la « privatisation de la monnaie » dans l'essor de la rente financière et la déstabilisation des institutions du *Welfare State*.

Le deuxième élément repose sur la manière dont la rente est liée à une rareté naturelle, ou le plus souvent artificielle, d'une ressource, c'est-à-dire sur une logique de rarefaction de cette ressource, comme dans le cas d'une position de monopole. De cette manière, l'existence de la rente repose sur des formes de propriété et de positions de force de type monopolistiques qui permettent de créer une rareté et d'imposer des prix plus élevés que ne le justifieraient leurs coûts de production, et cela grâce notamment à des artefacts institutionnels comme le montre aujourd'hui, par exemple, la politique de renforcement des droits de propriété intellectuelle.

Enfin, et c'est le troisième élément, la rente capitaliste (contrairement à la rente féodale) peut être caractérisée comme un *rappor pur de distribution*, étant donné qu'elle n'accomplit plus aucune « fonction ou du moins aucune fonction normale dans le procès de production » (Marx, *Le Capital*, Livre III). En somme, la rente se présente comme une créance ou un droit de propriété sur des ressources matérielles et immatérielles donnant droit à un prélèvement sur la *valeur à partir d'une position d'extériorité à la production*.

Les critères qui permettent de distinguer le profit de la rente sont, à bien des égards, beaucoup moins évidents que ce que l'on pense habituellement. Dans ce but, il est utile de repartir de l'exemple de la rente foncière, qui correspond à la rémunération du propriétaire terrien pour l'utilisation de ses terres. Selon la conception héritée des classiques, la rente peut être considérée comme *ce qui reste après qu'ont été rémunérés tous ceux qui contribuent à la production*. Notons alors qu'à partir de cette conception, tout dépend de la manière dont on entend « contribution à la production » et « qui contribue à la production ». Ainsi, si l'on accepte la définition classique du profit, le profit est la rémunération du capital et consiste à obtenir un revenu proportionnel aux *capitaux* engagés dans la production. En tant que tel – et Smith lui-même soulignait déjà ce point –, le profit n'a donc rien à voir avec la rétribution des fonctions de coordination et de surveillance de la production éventuellement effectuées par l'entrepreneur ou le dirigeant d'entreprise. Sur cette base, on pourrait considérer que la rémunération du capital est aussi une rente, au même titre que la rémunération de la terre, puisque le propriétaire du capital peut très bien se contenter de fournir les moyens de production sans les mettre en œuvre lui-même. Face à cette aporie de la théorie classique, deux arguments principaux ont été avancés pour opérer une distinction claire entre rente et profit, et ces deux arguments, comme le montre l'analyse développée dans ce numéro, perdent en grande partie de leur validité dans le capitalisme cognitif. Le premier concerne le caractère interne du capital au processus de production en tant que condition nécessaire à la direction et à l'organisation du travail, comme dans le cadre de la subsomption réelle du travail au capital. Le deuxième argument consiste à affirmer que le profit, contrairement à la rente, est pour l'essentiel réinvesti dans la production et joue un rôle décisif dans le développement des forces productives et la lutte contre la rareté ⁽⁴⁾.

⁽⁴⁾ Pour une définition plus détaillée des catégories salaire, rente et profit, je me permets de renvoyer à Carlo Vercellone, « La nouvelle articulation rente, salaire et profit dans le capitalisme cognitif », in *European Journal of Economic and Social Systems*, vol. 20, n° 1, 2007, p. 45-64.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.